

Rapport du Président

Commission permanente du
lundi 14 novembre 2022

N° CP-2022-10-4-2

N° applicatif 4484

4^{ème} Commission

Commission Solidarité, habitat, insertion, économie sociale et solidaire et lutte contre la pauvreté

Service instructeur

Service pilotage de l'offre d'insertion et de l'accès à l'emploi

Service consulté

PROGRAMME D'ACTIONS CONVERGENCE EN CHARGE DE L'ACCOMPAGNEMENT À L'EMPLOI DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA AU SEIN DES CHANTIERS D'INSERTION

Résumé : En lien avec la Stratégie Nationale et départementale de Prévention et de lutte contre la pauvreté et la politique départementale visant à l'accompagnement de toutes les personnes en difficulté d'insertion vers l'activité et l'emploi, il est proposé la participation de la Collectivité européenne d'Alsace à la poursuite de l'expérimentation menée sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg dénommée « programme d'actions Convergence ».

Ce programme est destiné aux personnes à la rue ou ayant connu un parcours de rue pour lesquelles les programmes d'insertion classiques s'avèrent inadaptés. Initié en 2021 par l'association Convergence France, il mobilise le partenariat institutionnel et local (Etat, Eurométropole, Ville de Strasbourg, Collectivité européenne d'Alsace). Il est complété par un dispositif qui intervient en amont appelé « Premières Heures en Chantier » (PCH) proposant des contrats de travail de quelques heures seulement dans les Chantiers d'insertion partenaires.

Pour l'année 2022, la Collectivité européenne d'Alsace participerait de nouveau à travers une subvention de fonctionnement à hauteur de 60 000 € en faveur de l'Association Convergence.

Dans le cadre de la Stratégie Nationale de Prévention et de lutte contre la pauvreté, la Collectivité européenne d'Alsace s'est pleinement engagée avec l'Etat pour permettre l'accompagnement de toutes les personnes en difficultés d'insertion vers l'activité et l'emploi.

Une attention toute particulière est portée pour les personnes en situation de grande précarité, en particulier celles qui, ayant connu des parcours de vie très difficiles et très éloignés de l'emploi parce qu'elles cumulent de nombreux freins lourds de retour à l'emploi (santé, logement, ...).

- Un programme d'actions dénommé **Convergence** a été initié au niveau national à destination des chantiers d'insertion qui accompagnent des publics très éloignés de l'emploi. Ce programme s'appuie sur le renforcement des ressources et une approche décloisonnée de l'accompagnement socio-professionnel, une dynamique globale d'insertion sur les volets de l'emploi, du logement et de la santé.
- En complémentarité et en amont du dispositif Convergence, le **Dispositif Premières Heures en Chantier (PHC)** est également mis en oeuvre pour proposer un sas temporaire, progressif, adapté, destiné aux publics très éloignés de l'emploi qui ne se projettent pas d'emblée dans un contrat de travail long et pour lesquels les dispositifs d'insertion classiques s'avèrent inadaptés. Ce public nécessite ainsi un accompagnement renforcé avec des moyens humain et matériel plus conséquents que ceux pouvant être mis en place au sein des chantiers d'insertion classiques.

Ce dispositif PHC permet en particulier de proposer à ce public très éloigné de l'emploi des contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI) sur mesure entre une heure et vingt heures, pour une durée d'un an en leur proposant un accompagnement adapté. Cette souplesse contractuelle permet une montée en charge très progressive (4h/semaine puis 8, 16...) de l'activité au sein d'un chantier d'insertion. En fonction de leur progression, les personnes pourront ensuite intégrer le chantier d'insertion dans un parcours d'accompagnement de plus longue durée (5 ans).

L'association Convergence France qui a pour objectif d'accompagner des démarches innovantes de lutte contre la grande exclusion en s'appuyant sur l'accompagnement par l'emploi, porte l'essaimage du « programme d'actions Convergence » sur 7 territoires (Grenoble, Lille, Marseille/Nice, Nantes, Eurométropole de Strasbourg et Toulouse).

C'est ainsi qu'il s'est déployé sur l'Eurométropole de Strasbourg en 2021. Ce projet fédère localement l'Etat (DREETS), la Collectivité européenne d'Alsace, l'Eurométropole et la Ville de Strasbourg mais également l'ensemble des autres acteurs institutionnels (Région Grand Est, Missions Locales, Pôle Emploi, Agence Régionale de Santé, ...). La coordination de Convergence et de Premières Heures est réalisée par Emmaüs MUNDO.

L'Eurométropole de Strasbourg fait partie des trois territoires de la deuxième phase d'essaimage du Programme Convergence en France après Lyon. Depuis mars 2021, la mise en oeuvre du dispositif Convergence s'est opérée de manière progressive dans trois chantiers d'insertion avec 147 personnes intégrées : passage progressif de 50 à 65 salariés chez Emmaüs Mundo, passage de 47 à 65 salariés aux jardins de la Montagne Verte et 17 salariés chez J'Offre -GRETA.

Le programme Premières Heures en Chantier est mis en oeuvre par Emmaüs Mundo et les Jardins de la Montagne Verte, avec le soutien de l'Eurométropole de Strasbourg, de la Collectivité européenne d'Alsace et de la Préfecture du Bas-Rhin.

La mise en œuvre du dispositif Premières Heures en Chantier s'est également opérée de manière progressive : 10 salariés Premières Heures ont intégré le chantier en 2021 et les premiers salariés ont rejoint le chantier Aux Jardins de la Montagne Verte début 2022.

38% des personnes entrées en Premières Heures (29 salariés entre avril 2021 et juin 2022) sont bénéficiaires du rSa.

Pour 2022, les objectifs ont été définis de la manière suivante :

- ⇒ Pour le dispositif Premières Heures, soutenu par la Collectivité européenne d'Alsace : dans la continuité des actions lancées en 2021 déjà mises en œuvre à Emmaüs Mundolsheim et aux Jardins de la Montagne Verte, des perspectives d'élargissement au sein du chantier VETIS sont également prévues afin de réaliser 53 parcours Premières Heures en 2022.
- ⇒ Pour le dispositif Convergence (non financé par la Collectivité européenne d'Alsace) : passage de 147 à 218 salariés avec l'intégration de deux nouveaux chantiers que sont VETIS et Savoir et Compétences.

Les salariés accompagnés dans PHC pourront être recrutés en suite de parcours dans les 5 chantiers Convergence de l'EMS et éventuellement vers d'autres ACI.

Concernant les 29 personnes entrées dans le dispositif en 2021, les résultats étaient les suivants à la mi- septembre 2022 :

- 9 salariés sont sortis du dispositif PHC et sont passés en CDDI classique au sein du chantier employeur (Emmaüs Mundo), dont 1 salarié qui a quitté le chantier pour un CDI dans une entreprise classique,
- 2 salariés devaient être embauchés très prochainement en CDDI classique chez les Jardins de la Montagne Verte,
- 5 ruptures de parcours,
- 16 étaient toujours en parcours avec un travail sur la progressivité emploi.

Le financement sollicité permettra de couvrir les frais d'accompagnement éducatif dédié ainsi que ceux liés au support d'activité (le parcours moyen représentant 150 heures réalisées durant environ 4 mois).

Il est proposé que la Collectivité européenne d'Alsace continue à participer au développement de ce projet qui s'inscrit pleinement dans ses priorités politiques de retour à l'activité pour tous, en cohérence également avec les objectifs du service public de l'insertion et le plan départemental de lutte contre la pauvreté.

Le coût du projet de mise en œuvre de PHC pour 2022 est de 150 000 €, coût dédié uniquement à l'accompagnement. La Collectivité européenne d'Alsace est sollicitée à hauteur de 60 000 €. A noter que l'Association dispose d'un montant de 60 000 € non consommé de 2021 qui est réaffecté au budget 2022. Le démarrage de l'action a en effet connu un temps de latence qui a retardé la mise en œuvre opérationnelle, temps indispensable à la bonne articulation des autour des questions d'orientation des publics cible et des modes opératoires

Il est proposé un financement de 60 000 € apporté par la Collectivité européenne d'Alsace. Cette somme est destinée exclusivement au dispositif Premières Heures en Chantier dont la pertinence de l'action demeure en raison de la fragilité des publics accompagnés.

Le projet serait également cofinancé par l'Eurométropole de Strasbourg à hauteur de 30 000 €.

L'association Convergence France, qui coordonne le dispositif PHC sur le territoire, serait destinataire de la subvention à reverser auprès des associations de chantier d'insertion de l'Eurométropole qui se sont portées volontaires pour participer au programme d'action, à savoir Emmaüs Mundolsheim, Les Jardins de la Montagne Verte, le Fort Joffre, Savoir et Compétences et VETIS.

Pour 2022, les trois chantiers que sont Emmaüs Mundolsheim, Les jardins de la Montagne Verte et VETIS seront concernés par la mise en œuvre de PHC et le reversement de la subvention.

Au vu de ce qui précède, il vous est proposé :

- d'attribuer au titre de l'accompagnement des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, une subvention de fonctionnement pour l'année 2022, d'un montant total de 60 000 € pour l'association Convergence France,
- d'approuver les termes de la convention de partenariat à conclure entre la Collectivité européenne d'Alsace et l'association Convergence France jointe en annexe au présent rapport,
- de m'autoriser à signer la dite convention,
- de préciser que la subvention de fonctionnement fera l'objet d'un versement unique.

Les crédits seront prélevés sur l'imputation budgétaire suivante :

Programme	Opération	Enveloppe	Tranche	NATANA	Montant
P152	P152O001	P152E02	T02	(3120) - 017 - 65748 - 444	60 000 €

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Frédéric BIERRY